

Fuite d'essence à la raffinerie de Donges : la pollution de l'air avérée, les riverains inquiets

Par [Julien Chaillou](#)

Publié le 11 janvier 2023

Selon Air Pays de la Loire, la fuite d'essence à la raffinerie de Donges, en décembre dernier, a dégradé la qualité de l'air dans les environs proches du site industriel.

Un rapport d'Air Pays de la Loire pointe des polluants atmosphériques plus nombreux et de «très fortes augmentations des niveaux de concentrations» pour certains d'entre eux au moment de l'incident survenu, en décembre, sur ce site industriel de Loire-Atlantique.

Le 21 décembre, [une fuite d'essence avait été détectée sur l'agitateur d'un des bacs de la raffinerie de Donges](#) (Loire-Atlantique). Les techniciens de TotalEnergies, société qui gère le site industriel, et les sapeurs-pompiers du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) avaient mis près de cinq jours pour en venir à bout. Durant l'incident, la préfecture et la direction du site avaient reconnu l'émanation de «*fortes odeurs d'essence*» et [indiqué de fréquentes mesures de la qualité de l'air](#). Parmi les organismes sollicités pour leurs réalisations, figurait notamment Air Pays de la Loire. Cette structure vient de publier un premier rapport en ce sens, dont les résultats inquiètent les riverains.

Parmi les conclusions du document publié lundi et que *Le Figaro* a pu consulter, il est indiqué que la fuite d'essence a engendré «*une augmentation du nombre de composés détectés*» dans l'air. «*Plus d'une trentaine*» ont été relevés, en comparaison des «*treize composés détectés*» d'ordinaire, au moment des premiers prélèvements réalisés les 21 et 22 décembre sur la commune de Donges notamment à proximité de l'école primaire ou de l'agence de La Poste. Le rapport indique aussi «*de très fortes augmentations des niveaux de concentrations*» de certains composés organiques volatils (COV). Pour treize d'entre eux, la multiplication est estimée à «*un facteur compris entre 91 et 1830*».

Le benzène, un cancérigène avéré

Air Pays de la Loire incite à prendre ses mesures avec prudence en raison de la «*forte sensibilité aux directions de vents*». De ce fait, l'organisme précise que les résultats relevés ne peuvent être comparés «*à d'autres études menées précédemment*». Pour y voir plus clair sur l'importance de la pollution détectée, de nouvelles études d'impacts sanitaires sont attendues. L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) doit notamment publier un rapport en ce sens en début de semaine prochaine.

Du côté des riverains de la raffinerie, avant même la publication de ces résultats complémentaires, l'inquiétude est de mise. Plusieurs d'entre eux, réunis au sein de l'association dongeoise des zones à risques et du PPRT (ADZRP), ont fait part de leur colère via un communiqué. «*C'est bien du benzène cancérigène et de l'hexane neurotoxique qui ont été respirés à forte dose par les Dongeoises et Dongeois lorsqu'ils faisaient leur marché jeudi matin 22 décembre puis tout au long de la journée*», est-il notamment écrit.

Manque de transparence selon les riverains

Dans leur texte, ils pointent aussi du doigt *«les déclarations précipitées»* et *«souvent contradictoires des responsables de l'État»* peu après la détection de la fuite d'essence. Ils ciblent notamment la préfecture de Loire-Atlantique qui avait évoqué une *«absence d'impact sanitaire»* tout en demandant aux *«habitants de limiter leurs déplacements à l'extérieur ainsi que les activités de plein air»*. Selon les membres de l'ADZRP, *«le discours rassurant du préfet est clairement mis à mal»* par le rapport d'Air Pays de la Loire.

Ces derniers, qui dénoncent un manque de transparence des autorités, réitèrent leur volonté de voir installer des capteurs en continu capables de mesurer en temps réel les concentrations de polluants toxiques à l'instar de ce qui existe déjà à la raffinerie de Gonfreville-l'Orcher (Seine-Maritime). Enfin, ils réclament la publication de l'ensemble des mesures effectuées dans *«l'air mais aussi l'eau et les sols»*, ainsi que celles en relation avec l'emploi des mousses utilisées pour limiter la propagation des odeurs.

Plusieurs rapports à venir

Ces données devraient être publiées d'ici la fin du mois de janvier, confirme auprès du *Figaro* Caroline Bondois, responsable de la division des risques accidentels à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), l'organisme qui s'occupe de ces relevés. *«Des prélèvements restent à faire»*, ajoute-t-elle. S'exprimant au nom des services de l'État, elle se veut rassurante sur les mesures rapportées par Air Pays de la Loire : *«Les résultats sont très en deçà des critères établis par les services de secours pour procéder à une évacuation de la population. Les valeurs n'ont jamais dépassé celles qui servent de référence aux risques d'exposition professionnelle.»*

Elle tient aussi à nuancer des mesures qui *«ne sont pas représentatives»* car effectuées sur une durée de 30 minutes à chaque fois. *«Il faut attendre l'ensemble des mesures pour voir ce qui s'est vraiment passé et constater s'il y a eu des pics mais c'est important d'établir une moyenne »*, détaille-t-elle. De nouveaux résultats publiés par Air Pays de la Loire sont attendus d'ici la fin de semaine. En complément, l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire, doit publier un rapport pour déterminer si des *«précautions sanitaires»* devraient être prises suite à cet incident.